



Compte rendu du CHSCT du 5 octobre 2018

Au menu du CHSCT du 5 octobre :

1. Validation des procès-verbaux des CHSCT des 15/03 et 04/06/2018
2. Point d'actualité : traitement de la problématique de présence de plomb hydrique à La Couronne (pour information)
3. Présentation de la circulaire relative aux missions et au cadre d'intervention du service sociale du MEF par Mme Marjorie Vandecasteele, assistante sociale (pour information)
4. Réinstallation des services de contrôle fiscal et du PRS au deuxième étage du CDFP de Soyaux (pour avis)
5. Réaménagement des locaux de la trésorerie des centres hospitaliers (pour avis)
6. Installation de dispositifs de vidéo-protection dans les halls des CDFP de Soyaux, Cognac et Babezieux Municipale (pour avis)
7. Présentation du rapport de l'ISST : CDFP de Ruffec (pour information)
8. Point sur l'exécution du PAP 2017 (pour information)
9. Propositions d'actions (pour avis)
10. Evolution nationale de la cartographie des centres médicaux (pour information)
11. Fiches de signalement et fiches navettes
12. Questions diverses

Après lecture de notre liminaire, M. ROQUES a affirmé sa confiance dans la réussite du PAS, indiquant que la catastrophe annoncée par certains n'était pas sûre. Quant à la toute nouvelle cellule d'écoute et de soutien, il s'agit d'un marché d'un an, à portée expérimentale. Cette démarche doit rester complémentaire avec les autres relais d'écoute. La notion de « manager » n'est pas utilisée au quotidien en Charente, il préfère parler de « collègue », « chef de service », « comptable ».

La Couronne

Alors que certains découvrent le problème et refont le CHSCT exceptionnel du 13 septembre (voir notre compte-rendu), nous avons préféré insister sur le suivi à mettre en place par le médecin de prévention.

Les ordonnances pour les analyses ont été délivrées aux agent-es, certains résultats rassurants ont déjà été communiqués. La direction attend donc les résultats collectifs pour décider d'une information plus large en direction des ancien-nes agent-es.

Le médecin de prévention doit maintenant recevoir individuellement les agent-es.

Assistante de service social

Mme Marjorie VANDECASTEELE est la nouvelle assistante de service social depuis le 1^{er} septembre. Elle a donc présenté ses missions aux membres du CHSCT.

Elle a rappelé que le public visé se compose d'agent-es en activité, mais aussi de retraité-es.

Elle est à la disposition du public, c'est-à-dire qu'il doit s'agir d'une démarche de l'agent-e, pour écouter, informer et orienter. Les aides financières ne sont qu'un outil dans l'action du service social.

Elle peut aussi être sollicitée par des collègues ou des chefs de service, mais la consultation ne peut toujours se faire que si l'agent-e est volontaire.

L'assistante de service social est également disponible en appui technique des services, en ce qui concerne des problématiques collectives.

Nous avons rappelé qu'il est nécessaire de continuer à exiger ce réseau des assistant-es de service social. Mme VANDECASTEELE est disponible les mardi, vendredi et mercredi matin sur le site de Soyaux, et sur demande en cas de besoin (voir coordonnées sur [Alizé](#)).

Réinstallation des services de contrôle fiscal et du PRS

La réinstallation proposée par le PRS ne satisfait pas complètement les agent-es, mais la direction n'a pas souhaité modifier son projet, basé sur le métier (il faut décroisonner, être ouvert et polyvalent...). Aucune crainte à avoir par rapport à des problèmes phoniques, il y aura bientôt le télé-travail ! (et les réductions d'effectifs...)

Notre demande d'une zone de réception plus confidentielle pour la BCR a été retenue. Ainsi un box sera réservé au 2ème étage pour recevoir les lanceurs d'alerte et les forces de l'ordre.

Nous nous sommes abstenues, les inquiétudes des agent-es du PRS n'ayant pas été entendues.

Réaménagement des locaux de la trésorerie hospitalière

Aucune observation quant à l'installation des agent-es dans les bureaux.

La question des archives n'a pas été évoquée (quantité, localisation, poids...)

Le réaménagement des locaux se fait au détriment de la CID, qui devra rejoindre les locaux libérés par le PRS, et des deux agentes en charge du ménage. La situation de ces deux dernières n'a même pas été prise en compte par la direction.

Dans l'attente d'informations sur ce point, nous nous sommes abstenues.

Vidéoprotection

Il s'agit de prévenir les risques d'agression des agent-es par les usager-es. Cela résulte de recommandations de la DG, suite à des visites sur les sites de Soyaux et Cognac, car cela peut être de nature à faire baisser la conflictualité.

Les agent-es ne sont pas filmé-es, l'objectif étant de dissuader les potentiels agresseurs par la présence d'appareils d'enregistrement.

Des écrans de contrôle seront positionnés dans des bureaux. Nous avons rappelé que les agent-es de ces bureaux ne doivent pas se voir confier la responsabilité de surveiller en permanence les écrans. Nous avons également interrogé la direction sur l'amplitude horaire de cette surveillance (à toute heure ou seulement aux horaires d'ouverture?). Nous sommes en attente de la réponse. De fait, nous nous sommes abstenues.

Visite de l'ISST au CFP de Ruffec

Un certain nombre de remarques de l'ISST, déjà signalées dans une fiche navette de fin 2017, ont ou feront prochainement l'objet de corrections ou de réparations.

Le DTA (dossier technique amiante) devra être intégralement refait en 2019, car le prestataire a estimé qu'il était incomplet et qu'un examen exhaustif des locaux devrait être refait.

Exécution du PAP 2017

Le plan annuel de prévention 2017 a presque intégralement été réalisé.

Celui de 2018 est réalisé pour moitié.

Propositions d'actions

Le devis pour la pose de barrière sur le parking de Soyaux a été affiné, le nouveau montant a été validé. Pour rappel, le budget du CHSCT finance à hauteur du tiers.

Suite aux soucis rencontrés à la trésorerie de La Couronne, des analyses d'eau dans les anciens bâtiments vont être réalisés sur le budget du CHSCT (bâtiments construits avant 1952).

Le mobilier de la salle courrier de la DDFIP va être renouvelé, en vue de la centralisation de l'affranchissement du courrier de tout le département.

Quatre sièges ergonomiques ont été commandés.

Sur le reliquat du budget du CHSCT, des mesures d'empoussièrement vont être réalisées dans plusieurs bureaux de tous les bâtiments de Soyaux.

La direction nous a informés que les travaux de désamiantage du bâtiment D, qui faisaient l'objet d'une demande de financement à la DG, n'ont pas été validés, en raison du coût très élevé et de l'absence de projet avéré d'installation de service conséquent.

La visite de l'antenne immobilière de Nantes a révélé un problème sur la dalle, qui empêche la pose de dalles clipsées en couverture du revêtement abîmé, car cela crée un risque de descellement de ces dalles et donc de chutes.

Cartographie des centres de médecine de prévention

L'implantation des centres est resserrée dans de nombreux départements. C'est malheureusement la conséquence des réductions d'effectifs, mais cela complique pour beaucoup d'agent-es les déplacements.

Fiches de signalement et fiches navettes

Encore de trop nombreuses fiches ont été étudiées. Mais nous savons que tous les cas ne font pas l'objet de fiches.

Un petit rappel : les [fiches de signalement](#) et les [fiches navette](#), c'est sur Ulysse Charente.

N'hésitez pas à nous transmettre une copie.

Questions diverses

- La direction a répondu à notre interrogation sur les accidents : 2 accidents de trajets, 1 accident de service et 1 accident du travail.
- Les sanitaires du bâtiment B de Soyaux, dont l'état est plus que délabré, fera à nouveau l'objet de devis.
- Le télétravail va se développer. Jusqu'à présent réservé principalement aux causes médicales et sociales, soumis à validation individuelle par la DG, la généralisation se veut ambitieuse (10 % de télétravailleur-ses en 2020). On reste dans l'attente des notes et circulaires. Il faudra toutefois que cela reste compatible avec le fonctionnement du service (d'où l'avis du chef de service).
- La chaudière du SIP-SIE de Barbezieux est en panne. Il y a un problème de financement. Il reste à souhaiter que le temps reste au beau....
- Nous avons également attiré l'attention de la direction sur la situation particulièrement difficile de certains sites.

AU FAIT, POURQUOI CE LOGO POUR LE CHSCT ?



Parce que les CHSCT représentent les personnels du Ministère. Dans notre département, seule la DGFIP est implantée.

C'est aussi pour cela que lors du vote aux élections professionnelles, la liste présentée au Comité Technique Ministériel (CTM) prend les couleurs de Solidaires Finances.

